

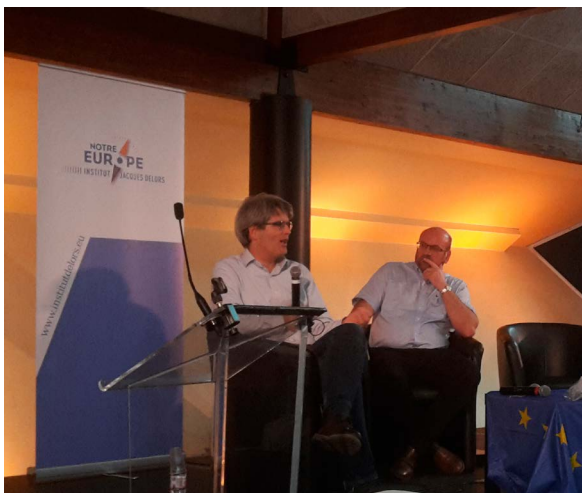
L'EUROPE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Thomas Pellerin-Carlin | Chercheur à l'Institut Jacques Delors

Après les résultats de la conférence de Paris sur le climat, l'Institut Jacques Delors, en partenariat avec le Mouvement européen Basse-Normandie, a organisé à Caen, le 18 décembre 2015, un dialogue citoyen autour du thème « L'Europe face au changement climatique ». Il en ressort que le changement climatique a déjà commencé et que des solutions adaptées au contexte local existent déjà mais peuvent être plus développées.

Le dimanche 13 décembre 2015, 195 pays signaient à Paris un accord historique pour combattre le changement climatique. Cinq jours après les résultats de « l'Accord de Paris », l'Institut Jacques Delors, en partenariat avec le Mouvement européen Basse-Normandie, a organisé un dialogue citoyen à Caen, autour du thème « L'Europe face au changement climatique ».

Pour lancer le débat, quatre intervenants se sont succédé¹ pour présenter aux participants les enjeux climatiques, la politique énergétique et climatique européenne, ainsi que les solutions concrètes existantes et pouvant se développer au niveau local, notamment en Normandie. Il s'agissait de : **Jan Polcher**, climatologue au CNRS et membre du GIEC ; **Thomas Pellerin-Carlin**, chercheur à l'Institut Jacques Delors ; **Nicolas Joyau**, maire-adjoint chargé de l'environnement, du développement durable et de l'énergie de la ville de Caen ; et **Dominique Rose**, agriculteur et producteur de biomasse dans le département de la Manche, administrateur de l'association [Haiecobois](#).



1. Les causes et effets du changement climatique

D'un point de vue scientifique, la terre est une sorte de bille dans l'espace qui reçoit et renvoie de l'énergie provenant principalement du soleil.

Certaines activités humaines impliquent la combustion de combustibles fossiles, ce qui dégage des gaz à effet de serre, notamment du dioxyde de carbone (CO₂). Ces gaz accentuent le phénomène naturel d'effet de serre, ce qui provoque une augmentation de la température terrestre moyenne. Cette température plus élevée provoque indirectement une augmentation des émissions naturelles de vapeur d'eau. C'est notamment ce changement dans le cycle de l'eau qui fait que le changement climatique provoque des phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents et plus intenses, comme des inondations ou des sécheresses.

Pour la Basse-Normandie, comme pour la plus grande partie de la France et de l'Europe, le changement climatique entraîne des inondations plus nombreuses et plus fortes. Ainsi, en juillet 2013, la ville de Caen a vécu un événement de pluie typique des zones tropicales provoquant de graves inondations, ce qui est cohérent avec les effets du changement climatique.

En Méditerranée, le changement climatique a joué un rôle non négligeable dans l'intensité particulièrement forte et la durée particulièrement longue des sécheresses ayant frappé l'Est du bassin méditerranéen, et notamment la Syrie, à la fin des années 2000, sécheresses ayant contribué au déclenchement de la guerre civile en Syrie.

L'expression « changement climatique » ne permet pas toujours aux citoyens, aux entreprises et aux décideurs politiques de bien appréhender l'impact réel

de ce phénomène. Le climat n'est que la moyenne, sur une longue durée, des phénomènes météorologiques ayant lieu chaque jour. Du point de vue des êtres humains, le changement climatique pourrait apparaître plutôt comme une sorte de « désordre météorologique », c'est-à-dire comme une évolution inhabituelle de la météo : plus de tempêtes, plus d'inondations, plus de sécheresses, etc.



2. La politique énergétique et climatique de l'Union européenne

La politique énergétique et climatique de l'Union européenne vise à offrir aux citoyens et aux entreprises européens une énergie sûre, durable et à un coût abordable, tout en permettant d'éviter au niveau mondial un changement climatique dangereux. Elle s'articule autour de deux volets, l'un externe et l'autre interne.

Le volet externe consiste à faire de l'Union européenne un acteur influent des négociations internationales sur le climat, de façon à obtenir un réel engagement international dans la lutte contre le changement climatique. Le succès de la COP21, avec l'Accord de Paris de décembre 2015, a été en partie permis par l'activité diplomatique de l'Union européenne et de ses États membres. Néanmoins, l'impact concret de l'Accord de Paris sur le terrain dépend encore largement de la capacité à transformer des promesses en réalisations concrètes.

Le volet interne est une politique européenne de l'énergie qui vise à :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020 et de 40% d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990 ;
- développer les énergies renouvelables pour qu'elles représentent 20% de l'énergie européenne en 2020, et 27% en 2030 ; et
- permettre des gains d'efficacité énergétique de 20% en 2020 et 27% en 2030.

Ces objectifs doivent inspirer les politiques européennes et se concrétiser tant par des actions au niveau européen, par exemple des législations favorisant l'efficacité énergétique, que par des actions de soutien de l'UE à des initiatives locales, par exemple dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

3. Les collectivités locales, en première ligne du combat pour l'efficacité énergétique

Pour les citoyens et les collectivités locales, la première perception des questions énergétiques est souvent celle du coût financier de l'énergie.

Pour les citoyens, il s'agit d'une question de pouvoir d'achat mais aussi, pour les plus pauvres d'entre eux, de la capacité à pouvoir payer la facture d'énergie et donc de parfois devoir couper ses dépenses dans d'autres secteurs pourtant cruciaux, comme la nourriture. L'efficacité énergétique permet aux Européens, et notamment aux plus pauvres, de réduire leurs dépenses et donc d'améliorer leur pouvoir d'achat.

Pour les collectivités locales, le budget « énergie » est un budget conséquent, qui tend à augmenter dans un contexte budgétaire très contraint. Pour la ville de Caen, le coût s'élève à environ 5 millions d'euros par an, dont 1 million uniquement pour l'éclairage public. L'efficacité énergétique permise par les nouveaux produits, par exemple les LEDs, qui consomment environ 20 fois moins que les ampoules à incandescence, doit alors contribuer à faire baisser la consommation d'énergie et à réduire la facture pour la ville et donc pour les contribuables. Cela s'inscrit pleinement dans la démarche [Cit'ergie](#) soutenue par l'Union européenne et la [Convention des maires](#).

4. La biomasse, une source d'énergie d'avenir en Normandie et en Europe

Dans de nombreux secteurs et de nombreux lieux, la production d'énergies renouvelables est déjà économiquement compétitive par rapport à la combustion d'énergies fossiles. Ainsi, dans les zones rurales, notamment normandes, le chauffage à la biomasse est souvent plus rentable que le chauffage au fioul.

La biomasse est une importante source d'énergie renouvelable, qui est souvent sous-estimée car son utilisation très locale, voire son autoconsommation, la fait peu, mal ou pas du tout apparaître dans les statistiques.

Les zones rurales normandes se caractérisent traditionnellement par la présence de haies servant à délimiter les champs. Dans le département de la Manche, l'association [Haiecobois](#) récupère du bois d'un diamètre de 0,5 à 40 cm issu des haies des agriculteurs. Le bois est ensuite déchiqueté et utilisé pour produire de la chaleur pour les bâtiments (maisons, écoles, etc.). En moyenne, un mètre cube de bois ainsi récupéré permet d'économiser 80 litres de fioul qui aurait autrement été brûlé pour produire de la chaleur. Du point de vue du changement climatique, à production de chaleur équivalente, 1 tonne de biomasse permet en moyenne de réduire de 2,5 tonnes les émissions de CO₂ liées à la combustion du fuel.

Cette initiative s'inscrit dans une logique d'économie circulaire puisque tout ce bois est produit, transporté et brûlé dans le canton. La cendre issue de la combustion du bois est récupérée et utilisée pour fertiliser les sols. En favorisant le développement des haies, l'initiative permet aussi de développer la biodiversité des espèces végétales et animales qui vivent dans ces espaces.

Le développement de l'utilisation de la biomasse peut aussi s'inscrire dans une logique d'adaptation au changement climatique. Dans le contexte de l'augmentation des risques de sécheresses et d'inondations, les haies jouent un rôle régulateur en absorbant une partie de l'excès d'eau, ce qui limite la probabilité et l'intensité des inondations. Cette eau ainsi stockée permet aussi de limiter l'impact des sécheresses.



Avec l'exploitation de la biomasse, l'entretien des haies n'est plus coûteux en temps et en argent pour l'agriculteur. Au contraire, celui-ci en tire un petit revenu supplémentaire. Cela encourage donc la préservation et le développement des haies, ce qui s'inscrit dans une démarche soutenable, tant d'un point de vue économique que social et environnemental.

Néanmoins, toutes les productions de biomasse ne se valent pas. Certaines créent des espaces exclusivement consacrés à l'exploitation de biomasse alors que ces espaces étaient avant soit des forêts naturelles, soit des zones agricoles consacrées à la production d'alimentation humaine ou animale. Il convient donc d'éviter de promouvoir la production de biomasse « à tout prix » et de penser cette production en lien avec l'environnement local, l'adaptation au changement climatique et les autres usages des terres, notamment la production de nourriture pour les êtres humains.

5. Le changement climatique, au cœur des grands défis internationaux actuels

Le changement climatique est au cœur de grands défis internationaux qui vont bien au-delà des questions environnementales. Ainsi d'autres questions ont été abordées lors du débat, telles que l'augmentation de la population mondiale, les politiques d'armement conventionnel et nucléaire ou encore les grands projets technologiques, tels les recherches menées pour essayer d'aboutir, à un horizon très lointain, au développement de la fusion nucléaire pour produire de l'énergie.

Le climat étant un bien public mondial, sa gouvernance internationale pose nécessairement des questions liées à d'autres modes de gouvernance à

l'échelle internationale. Ainsi, quelle est la portée réellement contraignante d'un accord international comme celui atteint à Paris lors de la COP21 ? Ou comment se justifie le choix pour une organisation internationale sur le climat (telle la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)) de ne pas prendre de décisions qui relèveraient de la compétence d'autres instances internationales, par exemple celles régissant le transport aérien et le transport maritime, alors même que ces deux secteurs représentent une part croissante des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique ?

Enfin, les questions climatiques peuvent être pensées en lien avec les questions commerciales, notamment dans le contexte de la négociation d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis.

Conclusion

Le changement climatique a déjà commencé. Il provoque des désordres météorologiques qui ont un impact négatif sur la vie humaine. Pour répondre à cette menace, il faut articuler des actions à tous les niveaux, du plus global au plus local. C'est dans cette

articulation que l'action de l'Union européenne s'inscrit. Le succès de la COP21, qui a mené à un accord historique à Paris, prouve que l'action internationale d'une Europe unie peut être efficace. Cet accord, à lui seul, ne suffit néanmoins pas. Il doit être le prélude au lancement et à l'approfondissement d'initiatives permettant de combattre efficacement le changement climatique et de promouvoir une société durable, tant d'un point de vue environnemental, qu'économique et social.

Au niveau de l'Union européenne mais aussi au niveau local, le défi est que les décideurs politiques, les entreprises et les citoyens puissent trouver les solutions adaptées à chaque contexte. La lutte contre le changement climatique ne sera pas gagnée grâce à une solution technique miracle, mais par l'articulation d'un ensemble de solutions adaptées aux réalités de terrain. Dans ce contexte, l'Union européenne ne dicte pas la marche à suivre, mais promeut, soutient et accompagne des initiatives locales, qu'il s'agisse du déploiement de nouveaux produits plus efficaces énergétiquement, comme l'utilisation de LEDs pour l'éclairage public de la ville de Caen, ou du développement des haies normandes, tant pour s'adapter au changement climatique que pour développer les énergies renouvelables.

1. Les présentations Powerpoint utilisées par ces intervenants sont disponibles sur le [site de l'Institut Jacques Delors](#).

Sur les mêmes thèmes...

COP21 : ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

Thomas Pellerin-Carlin et Jean-Arnold Vinois, *Tribune - Le Mot*, Institut Jacques Delors, décembre 2016

DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE À L'UNION DE L'ÉNERGIE: UNE PROPOSITION POLITIQUE POUR LE COURT ET LE LONG TERME

Sami Andoura & Jean-Arnold Vinois, *Études & Rapports No 107*, Institut Jacques Delors, janvier 2015

BILAN DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ALLEMANDE DANS UN CONTEXTE EUROPÉEN

Philipp Offenber, *Policy Paper No 116*, Notre Europe - Institut Jacques Delors, août 2014

QUEL NOUVEAU PAQUET ÉNERGIE-CLIMAT POUR L'UE ?

Sami Andoura & Stefan Bössner, *Tribune*, Notre Europe - Institut Jacques Delors, mars 2014

Directeur de la publication: Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Institut Jacques Delors

